



PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DE SAINT-GABRIEL-DE-RIMOUSKI, MRC DE LA MITIS

## AVIS PUBLIC

### AUX HABITANTS DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-GABRIEL-DE-RIMOUSKI

Avis PUBLIC est donné par Frédérick Lee, directeur général et greffier-trésorier de la MUNICIPALITÉ DE SAINT-GABRIEL-DE-RIMOUSKI que le conseil municipal tiendra une séance extraordinaire le lundi 9 décembre 2024 à 20h00, à la salle Louis-Dupéré située au 103 Leblanc à Saint-Gabriel-de-Rimouski.

Les points suivants seront à l'ordre du jour :

1. Ouverture de la séance extraordinaire
2. Vérification de l'avis de convocation
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Aide financière au festival Country-Western de Saint-Gabriel
5. Autorisation de paiement à Domaine Valga
6. Demande PM-150 à la MRC de La Mitis
7. Période de questions portant exclusivement sur les points à l'ordre du jour
8. Clôture et levée de l'assemblée

Donné à Saint-Gabriel-de-Rimouski ce 4 décembre 2024

Frédérick Lee, greffier-trésorier

#### CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné Frédérick Lee directeur général et secrétaire-trésorier, certifie sous mon serment d'office, avoir affiché le document suivant aux endroits publics déterminés par la municipalité soit le hall d'entrée du bureau municipal et le Centre Polyvalent de Saint-Gabriel-de-Rimouski le 4 décembre 2024.

En foi de quoi, je signe à Saint-Gabriel-de-Rimouski ce 4 décembre 2024.

Frédérick Lee, directeur général, greffier-trésorier